TRIMESTRIEL

Nouvelle Série Nº 46

# ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC



DIRECTION : Chanoine Noël BASCOUL - BRISSAC (Hit) C. C. P. Montpellier 191-14

#### BASILIQUE NOTRE-DAME DU SUC

La Basilique N.-D. du Suc, sur la paroisse de Brissac (Hérault), est un des plus antiques « Hauts-Lieux » de la prière des diocèses de Maguelone et Montpellier. Au VIII° s., sur les indications d'un bœuf, prosterné devant les vestiges d'un vieux dolmen que couvrait une touffe de buis, un pâtre découvrit une statue de la Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Sur ce rocher, que les pèlerins vénèrent encore au-dessous de la Vierge Couronnée, a été bâtie une chapelle, où, au X° s., venait déjà prier St Fulcran. Ruinée à plusieurs reprises par les Camisards et les Révolutionnaires, elle fut rebâtie et agrandie par l'abbé Ranquier, curé de Brissac, de 1843 à 1869. L'antique Madone a été officiellement couronnée au nom de S. S. Pie XI, par Mgr Brunhes, le 10 juin 1935. — Le Sanctuaire de N.-D. du Suc a été érigé en Filiale de l'Archibasilique Patriarcale et Papale de St-Jean de Latran, avec transmission de tous privilèges et indulgences, en date du 13 juin 1954.

C'est par milliers que, chaque année, en de nombreux pèlerinages, les catholiques continuent à vénérer sur les monts de la Séranne, où les druides ont laissé de nombreux dolmens, « la Vierge qui devait enfanter ». — Une route carossable, tracée par les PP. de Ste Garde avant 1900, et aujourd'hui route départementale, permet aux voltures et aux autocars d'accéder au parvis du sanctuaire. Dans les dépendances,

des abris sont aménagés et mis à la disposition des pèlerins.

### INDULGENCES A CORDÉES A LA BASILIQUE DUESUC

- ro INDULGENCES ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ, en vertu des Lettres Apostoliques « Jam recolendae Memoriae » du 9 novembre 1939, par l'affiliation de N.-D. du Suc à la Cathédrale du Pape, archibasilique du Latran :
- a) Indulgence plénière pour tout fidèle qui visite pieusement la Basilique N.-D. du Suc et y prie aux intentions du Souverain Pontife (5 Pater, 5 Ave et 5 Gloria) aux fêtes de Noël Circoncision (1° 1 janvier) Epiphanie (6 janvier) Pâques Transfiguration de N.-S. J.-C. (6 août) Ascension Pentecôte Dédicace de l'Archibasilique du Latran (9 novembre) Immaculée-Conception Nativité Annonciation Purification et Assomption St Joseph (19 mars) Patronage de St Joseph (mercredi de la 2° semaine après Pâques, Nativité de St Jean-Baptiste (24 juin) Décollation de St Jean-Baptiste (29 août) SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) St Jean l'Évangéliste (27 décembre).
- b) Indulgence partielle de trois ans : ces mêmes jours énumérés plus haut, pour tout fidèle qui visitant la Basilique mais n'ayant pas rempli les conditions de la Confession et de la Communion, fait, d'un cœur sincère, un acte de contrition pour demander pardon de ses péchés.
- c) Indulgences stationales : les rer Dimanche de Carême, Dimanche des Rameaux, Jeudi-Saint, Samedi-Saint, Samedi de Pâques (in Albis), Mardi des Rogations, Vigile de Pentecôte.

Ces jours-là, tout fidèle peut, aux conditions ordinaires, gagner une indulgence plénlère, en assistant aux offices dans la Basilique N.-D. du Suc et en récitant devant le St-Sacrement : 5 Pater, Ave et Gloria, et devant les Reliques exposées (chapelle de N.-D. de Lourdes), 3 Pater, Ave et Gloria, et en priant aux intentions du Souverain-Pontife.

Tout fidèle qui, ces mêmes jours, fait une visite à la Basilique N.-D. du Suc et y récite les prières prescrites plus haut devant le T.-S.-Sacrement et les Saintes Reliques, mais n'a pas rempli les conditions requises pour l'Indulgence Plénière (Confession et Communion) peut gagner une INDULGENCE PARTIELLE DE DIX ANS, en faisant, d'un cœur sincère, un acte de contrition.

### 2º AUTRES INDULGENCES accordées au cours des siècles :

#### a) INDULGENCES PLÉNIÈRES :

- 1º Le 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette indulgence peut être gagnée à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil du jour octave. (Grégoire XVI, 23 sept. 1843, à la demande de M. l'abbé Perré.)
- 2º Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception et tous les jours de l'Octave (Benoît XIV, 10 mars 1853 et Pie IX, 26 avril 1861, à la demande des PP. de Ste-Garde).
- 3º Indulgence plénière pour tout fidèle qui accomplit le pieux pêlerinage à N.-D. du Suc, une fois l'an et au jour de son choix (Pie IX, 19 janvier 1875, à la demande de M. l'abbé Rozan).

# Le Mot du Chapelain



## Marie... Vierge-Prêtre!

Le samedi 26 juin, à 16 heures, et à Notre-Dame du Suc, aura lieu une ORDINATION SACERDOTALE! Un séminariste de Cazilhac, incardiné au diocèse de Nimes, recevra la prêtrise des mains de Son Excellence Monseigneur ROUGÉ.

Il y a neuf ans, en notre basilique, Monseigneur DUPERRAY ordonnait prêtre un autre enfant de Cazilhac. C'est donc, la seconde fois qu'un tel honneur et une telle grâce nous sont donnés.

Monseigneur de Montpellier, en répondant spontanément au désir de Monseigneur de Nimes veut sans doute sceller d'une façon sensible les liens qui existent entre évêques et manifester la collégialité de l'épiscopat; mais peut-être nous rappeler davantage encore le rôle joué par Marie dans l'éveil et la persévérance des vocations ainsi que la place qu'elle tient auprès des prêtres... Elle que Paul VI vient de proclamer « Mère de l'Église »... Mère des pasteurs et des fidèles!

Que cette cérémonie d'ordination soit, pour nos chers pèlerins, une nouvelle occasion de réfléchir à ce que le sacerdoce doit à la Très Sainte Vierge!

\* \*

Le saint Pape Pie X aimait à invoquer Marie sous le titre de « VIERGE-PRÊTRE ».

Peu soucieux de doctrine, certains chrétiens s'emparèrent de ce titre et crurent pouvoir représenter Marie avec des ornements sacerdotaux. Le Saint-Office condamna ces images.

Il est certain que le titre de « Vierge-Prêtre » ne saurait s'entendre au sens propre d'une qualité en fonction formellement sacerdotale qui ferait de Marie un vrai prêtre.

Jésus est vraiment prêtre parce qu'il a été choisi, appelé et consacré — dans le mystère même de l'Incarnation — pour s'offrir lui-même en sacrifice sur la croix.

Nous, prêtres catholiques, nous sommes prêtres aussi en toute vérité, parce qu'au jour de notre ordination, après avoir été appelés au nom de Dieu, par notre évêque, nous avons été marqués du caractère ineffaçable de Jésus et investis de son pouvoir pour renouveler son même sacrifice sur l'autel eucharistique.

Appel, consécration, caractère, sacrifice... tout cela fait défaut en Marie.

Elle n'a pas reçu un écoulement de l'onction de Jésus; elle n'a pas été investie du pouvoir de l'autel afin de perpétuer, sur terre, le Sacerdoce Eternel de son Fils... C'est vrai. Mais si Marie n'est pas prêtre par le caractère, elle est prêtre de sentiments, de tout son cœur et de toute son âme, prédestinée, en vertu de sa maternité divine, à coopérer à la constitution de ce divin sacerdoce.

St Paul écrit que « le prêtre est le médiateur entre Dieu et sa créature ». Au nom des créatures, il doit faire monter à l'Eternel les hommages qui lui sont dus, et au nom de Dieu faire descendre sur celles-ci les biens que réclament l'indigence de leur nature créée ou la condition déchue de leur nature coupable.

Mais qui peut remplir ce double office ? Agir en même temps au nom des hommes et au nom de Dieu ?

Un homme peut parler en tant qu'homme... Un Dieu peut parler en tant que Dieu... Qui donc va pouvoir parler à la fois et au nom des hommes et au nom de Dieu sinon Celui que nous donne l'Incarnation : le Fils de la Vierge Marie ?

Et St Paul ajoute : « Tout prêtre doit être sorti des hommes; de leur famille... homme de souffrance et d'infirmité. » N'est-ce pas la Vierge Marie qui nous a donné cet homme ?

Aussi Bossuet pourra dire : « Le Christ n'a pas pris la nature humaine saine, parfaite, immortelle et selon l'âme et selon le corps. Il l'a prise telle que le péché et la justice vengeresse l'avait faite : mortelle, infirme, pauvre, parce qu'il veut porter notre péché. »

Nous devons sans doute l'Incarnation à la Sainte Trinité, mais nous la devons aussi à Marie, car c'est Elle qui a donné sa chair et son sang. En la journée historique de l'Annonciation, Marie tient en mains le sort éternel de l'humanité : la venue du Prêtre Eternel qui assurera le salut du monde, dépend de sa réponse. En ratifiant, sur le champ, sans hésitation, la proposition qui lui est faite, en prononçant le « Fiat » elle donne vie au Prêtre Eternel, au Grand Prêtre de l'humanité, « le seul prêtre qui soit à la taille de Dieu » écrira Thellier de Poncheville.

« Pendant leurs mois d'attente — écrit le même auteur — bien des chrétiennes sourient à l'espoir de voir monter à l'autel l'héritier qui leur sera donné. Mais ce n'est pas elles qui lui en feront gravir les degrés. La seule part qu'elles puissent prendre à la consécration sacerdotale de leur enfant, ce sera de favoriser par leurs prières et leurs enseignements l'épanouissement de sa vocation. Le temps de la prêtrise venue, elles ne joindront pas leurs mains aux mains de l'évêque qui leur conférera le sacrement de l'ordre. Les mères ne sont pour rien dans les pouvoirs divins que reçoit, ce jour-là, leur enfant ».

SEULE, la VIERGE EUT L'HONNEUR de PARTICIPER INTIMEMENT à l'ORDINATION de SON FILS! Car l'Incarnation n'est rien d'autre que l'ineffable ordination de Jésus. L'huile sainte dont on oignait les Pontifes d'Israël symbolisait

la vertu du Très-Haut qui descendait sur les grands prêtres et s'emparait d'eux à jamais. En Jésus, quelle onction plus parfaite, puisque c'est la divinité elle-même du Verbe qui saisit l'humanité du Christ! Cette humanité est tellement « saisie » par la divinité qu'il n'y a plus qu'une seule Personne : celle de Jésus-Christ. Jésus n'est pas seulement « l'Homme de Dieu », comme le prêtre de l'antique loi, mais il est : « l'HOMME-DIEU ».

Cela se réalise par la libre acceptation de Marie : Fiat...

« Et homo factus est... ». Pourquoi ne pas dire avec autant de vérité : « ET SACERDOS FACTUS EST ». « LE PRÊTRE ÉTERNEL NOUS EST DONNÉ! »

Thellier de Poncheville ajoutera : « Pour réaliser un tel chefd'œuvre il a fallu que sa mère prêtât son concours à l'action de son Père des cieux. Dans les profondeurs de l'éternité, le Verbe s'entendait dire : Tu es Filius meus... Tu es mon Fils, mais il n'a connu son nouveau titre de gloire : Tu es sacerdos meus... Tu es mon prêtre, qu'au moment où Marie l'a reçu dans son sein. »

« Ce jour-là, ordonné dès sa conception, comme elle avait été sanctifiée dans la sienne, il devenait prêtre en devenant son enfant. Elle donnait tout à la fois un Dieu aux hommes et un prêtre à Dieu! ».

\* \*

En toute sécurité, nous pouvons donc, ainsi entendu, invoquer Marie sous le titre de « Vierge-Prêtre » : c'est la Maternité divine de la Vierge qui confère au Christ sa dignité sacerdotale.

Nous devons encore ajouter, avec St Jean Eudes et Monsieur Ollier qu'une « confraternité merveilleuse » existe entre les prêtres et la Mère du Souverain Prêtre et qu'ils ont contracté avec Elle « une alliance spéciale ».

En effet, le prêtre renouvelle Noël, chaque matin à la messe. Il donne le Christ sur l'autel, comme Marie l'a donné dans la crèche...

A l'offertoire, le prêtre offre le pain et le vin comme la Vierge a offert son Fils en son cœur, plus précieux que la patène ou le calice d'or, et avec des paroles équivalentes à celles de la messe : « Que par Lui, avec Lui, en Lui, tout honneur et toute gloire soient rendus au Père!»

Quant aux larmes de Marie, durant la Passion, ne furent-elles pas les plus précieuses gouttes d'eau tombées dans le calice de la Rédemption ?

Homme de la prière, médiateur et pontife, placé entre ses frères les hommes et « Notre Père des cieux », le prêtre joint sa supplication à celle de la Médiatrice universelle qui, auprès du trône de Dieu, ne cesse de prier pour nous.

Et, à l'instant le plus solennel, quand le prêtre se penche sur l'Hostie et sur le calice, renouvelant selon la volonté du Seigneur, le changement du pain et du vin au Corps et au Sang du Rédempteur, c'est bien le corps et le sang de la Vierge qu'il appelle de sa voix toute puissante « corpus natum de Maria Virginae » : le Corps du Christ formé de la chair et du sang de Marie.

Marie... « Vierge-Prêtre »?... Oui.

Bien sûr! elle ne prêche pas. Mais elle dispose les âmes à entendre la Parole et elle inspire les apôtres. « Faites tout ce qu'Il vous dira » disait-elle aux serviteurs de Cana en parlant de son Fils.

Elle n'administre pas les sacrements, mais elle dispose à les recevoir.

Elle ne consacre pas l'hostie, mais Elle prépare son triomphe. Il suffit de voir ce qui se passe à Lourdes. Y a-t-il un lieu où l'Eucharistie soit mieux glorifiée qu'en cette terre mariale?

Il est vrai que c'est le prêtre qui annonce et étend sur terre le Royaume de Dieu. Qu'en serait-il de l'Evangile et de l'Eglise s'il n'y avait pas de prêtres ? Mais... y aurait-il des Prêtres s'il n'y avait pas Marie ?

\* \*

A l'occasion de cette ordination sacerdotale...

Puissent les parents chrétiens se rappeler que c'est dans la mesure où Notre-Dame du Suc « éveilleuse et gardienne des vocations » sera présente à leur foyer que le Seigneur viendra frapper à leur porte pour chercher des enfants.

Puissent nos séminaristes imiter leurs devanciers et, malgré l'évolution légitime, garder pour notre madone aimée cet amour d'enfant qui les ramènera souvent sur la « rude montée » du Suc...

Puissent les prêtres de la contrée confier leurs heures difficiles à Celle que leur Maître leur a donné spécialement pour Mère et, à l'exemple du « Bien-Aimé » l'installer à demeure chez eux...

Puissent enfin, tous les pèlerins du Suc et les amis de Notre-Dame venir le samedi 26 juin, en notre basilique, prier la « Vierge-Prêtre » de donner toujours à notre région : aux diocèses de Nimes et de Montpellier, mais aussi aux régions lointaines des pays de mission des prêtres saints et nombreux!

Chanoine Noël BASCOUL

### OU EN SOMMES-NOUS?

C'est au moins six millions d'anciens Francs qu'il nous faut prévoir pour les travaux d'entretien et d'embellissement de notre basilique.

Unanimes sont les approbations données pour l'heureuse transformation du chœur. Pas une note dissonante. « Vraiment... le changement opéré est impressionnant! C'est beau, et tous les amis du Suc sont fiers et heureux. Même ceux qui redoutaient une désillusion, sont enchantés et émerveillés des transformations apportées ». (Je cite là les phrases d'une de mes correspondantes, mais je pourrais en citer bien d'autres).

Et cependant ce n'est pas parfait, parce que tout n'est pas terminé!

Il reste d'abord bien des détails à définir. Il fallait aller vite pour que l'essentiel soit prêt au 25 mars. Plusieurs mois d'attente sont nécessaires pour entreprendre le polissage définitif des marbres qui prendront leur lustre éclatant. Le tabernacle (qui n'est pas encore complètement terminé) ne prendra sa place prévue, sur le côté gauche de l'autel, que lorsque sera prête la table en fer forgé qui lui donnera le piédestal digne de lui avec la tenture qui le mettra en valeur. La garniture de l'autel (croix et chandeliers en cuivre rouge et fer forgé) seront en place — nous l'espérons — le 26 juin. Les nappes brodées avec amour par les Carmélites de Lourdes, seront prêtes pour la cérémonie solennelle de la consécration de l'autel, en fin d'année.

Quelques critiques nous ont été faites au sujet des joints de ciment, trop apparents, sur le socle de rochers où repose la statue de la Vierge. Il y sera porté remède.

Et puis, il reste à faire exécuter bien d'autres travaux obscurs peut-être, mais urgents!

Le courant va nous être donné par la Coopérative d'électricité de St-Martin-de-Londres. Les compteurs sont en place et le 220 sera substitué au 110. C'est dire qu'il faut remplacer — à nos frais — toutes les lampes... installer des réflecteurs puissants qui mettront en valeur la statue de la Vierge, l'autel et le chœur, électrifier la cloche, prévoir certains moteurs et appareils ménagers... C'est une forte et supplémentaire dépense!

Et que faut-il prévoir pour la réfection, également urgente, des toitures et des canalisations soit de la basilique (côté montagne) soit de la maison presbytérale?

Que nos pèlerins ne s'effrayent pas!

Il nous faut au moins SIX MILLIONS d'Anciens Francs! Le chapelain du Suc n'a aucun souci à ce sujet.

Il a déjà versé TROIS MILLIONS pour les travaux exécutés. Ce qui ne veut pas dire qu'il les avait en caisse! ... loin de là... Mais il ne voudrait pour rien au monde faire attendre des ouvriers qui ont besoin de leur salaire pour vivre, eux et leur famille. Il s'est débrouillé même au prix d'emprunts onéreux...

Mais c'est une solution d'attente et il compte surtout sur la Providence et sur la générosité des pèlerins et des amis de Notre-Dame. Il sait bien que son attente ne sera pas déçue!

Approbations et éloges, qui lui viennent de partout, lui sont très précieux. Puissent-ils se transformer en gestes généreux et il remercie par avance ceux qui les auront.

Afin de ne pas oublier, envoyer tout de suite votre offrande pour les travaux d'embellissement et d'entretien de la basilique de Notre-Dame du Suc : C.C.P. MONTPELLIER 191-14 (BAS-COUL Noël, à Brissac).

Merci au nom de N.-D. du Suc, car... c'est pour Elle!

# Auprès du rocher miraculeux...

Il est certain que les restes du vieux dolmen, vénéré par des générations de chrétiens, depuis des siècles, et au milieu desquels fut trouvée, par le pâtre de Fours, l'image miraculeuse, ont connu un regain de ferveur depuis qu'ils ont été débarrassés de leur marbre et mis en pleine lumière! De fait, les pèlerins sont

venus en rangs plus pressés.

La FÊTE de l'ANNONCIATION: les 24 et 25 MARS, fut une magnifique ouverture des pèlerinages de 1965. Au soir du mercredi 24, la foule emplissait la basilique, dès 21 heures, quand M. le Chanoine Carrière présida les Vêpres de la Vierge. M. le Chanoine Bascoul, visiblement heureux, après avoir souhaité la bienvenue à tous, se plût à expliquer en détail le pourquoi et le comment des transformations opérées au chœur de la basilique. Puis, il souhaita que ce renouveau matériel soit, pour tous les chrétiens de la région, le symbole du renouveau spirituel, but essentiel de l'Eglise en Concile.

Suivant la tradition, la procession aux flambeaux se déroula ensuite autour du sanctuaire. Au retour, après le chant du « Salve Regina » qui confiait à la maternelle protection de Marie cette veillée sainte, M. l'Archiprêtre d'Agde commenta le chemin de la croix, tandis que M. le Chanoine Macabies et MM. les Abbés Georges Rodier et Jean Héran prenaient place au confessionnal.

A la grand'messe de la nuit l'ensemble de l'assistance s'approcha de la sainte Table et plusieurs prêtres durent distribuer la Communion.

Après une demi-heure de détente et de silence, vers 2 heures trente du matin, et pour un petit groupe de pèlerins (car beaucoup étaient redescendus chez eux pour reprendre leur travail), M. le Chapelain prit la relève jusqu'à 6 heures, méditant l'Heure Sainte devant le Très Saint-Sacrement exposé et commentant les mystères du Rosaire.

Au matin du jeudi 25 mars, la route du Suc connut l'animation des grands jours. Cars et voitures déversèrent ceux qui venaient de la Plaine et des Cévennes, tandis que, bannières au vent, montèrent, par les sentiers rocailleux, les paroissiens de Brissac pour qui l'Annonciation est leur jour de fête.

Ce fut l'émouvant salut à la Vierge et, M. l'Abbé Bertrand, enfant de Brissac, célébra la première messe. Paroissiens de Madières et de Brissac étaient fraternellement unis autour de l'autel.

Il appartenait au Doyen de Ganges d'être l'un des premiers à célébrer le Saint-Sacrifice sur le nouvel et magnifique autel de la Basilique. Ce fut lui qui chanta la grand'messe de ce jour et prononça l'homélie. Auparavant, et au nom du doyenné, il avait

tenu à féliciter et remercier M. le Chapelain du renouveau apporté au sanctuaire par les belles transformations réalisées. Il est à noter que de nombreux prêtres avaient pris place dans le sanctuaire : autour de M. le Chanoine Carrière étaient présents M. le doyen de St-Martin-de-Londres, MM. les Curés de Teyran, Viols-le-Fort, Vacquières, St-Bauzille-de-Putois, Molières, etc...

Tout au long de la journée, les pèlerins eurent le loisir d'admirer autel, pavement, Ste-Table où furent employés quinze tonnes de Kuros doré (marbre de Saint-Pons) ainsi que le magnifique tabernacle en cuivre et émaux, exécuté par les ateliers d'Art liturgique de l'Abbaye bénédictine de St-Martin-de-Ligugé.

Le Saint Pape Pie X désirait que le peuple chrétien « prie sur de la beauté ». Il ne faut pas s'y tromper... même nos fidèles savent bien reconnaître ce qui est beau! C'est bien la raison pour laquelle notre pèlerinage régional du 25 mars fut aussi fervent!

\* \* \*

Le LUNDI de PAQUES: 19 AVRIL, c'est le PÈLERINAGE de la VALLÉE de La BUÈGES. Nous empruntons à « La Croix de l'Hérault » du 9 mai, le compte rendu de cette manifestation: « Notre-Dame du Suc, ce vocable de la Vierge trouve toujours un écho favorable dans les cœurs cévenols. Depuis des siècles, génération après génération, les habitants des Cévennes ont gravi la montagne pour exprimer leur confiance et leur amour à Notre-Dame. Le lundi de Pâques, le pèlerinage traditionnel de la vallée de la Buèges en apportait, si cela était nécessaire, la preuve concrète. En regardant le nombre d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, d'enfants venus de bon matin, à pied, de leurs paroisses, à les voir exprimer leur foi en Marie et à travers elle au Christ; à entendre leurs chants puissants on ne pouvait qu'être dans la joie!

Notre-Dame du Suc accueillait cette foule nombreuse en un sanctuaire renouvelé grâce au goût sûr de son Chapelain, M. le Chanoine Bascoul. La Madone des Cévennes semblait avec son Fils, accueillir ses enfants dans un sourire. Le pèlerinage au Suc est un pèlerinage de piété. Après une première messe célébrée, dès l'arrivée des pèlerins de St-André et de St-Jean, par leur dévoué curé : M. l'Abbé Rodier, une grand'messe réunissait à nouveau tous les pèlerins. M. le Vicaire général Poursines présidait. M. le Chanoine Vayssières était l'officiant. La chorale de St-Jean rehaussait par ses chants la cérémonie. A l'Evangile, M. le Chanoine Poursines prit la parole : « Le texte qui a inauguré tout à l'heure la liturgie de la Parole de ce jour, nous a permis de donner, semble-t-il, tout son sens à notre présence ici : « Vous avez été introduits dans une terre où coule le lait et le miel. »

Cette terre mariale, cette basilique de Notre-Dame du Suc, n'estelle pas le lieu où notre foi vient puiser le lait et le miel de la doctrine du Christ?

S'inspirant de l'esprit de la liturgie de ce jour, M. le Vicaire général veut nous faire méditer pendant quelques instants le mystère de l'Eglise. « Mais comme le disait le Pape dans son décret du 21 novembre : « La connaissance de la véritable doctrine catholique sur Marie, constituera une clé pour la compréhension exacte du mystère du Christ et de l'Eglise.

C'est donc sous le regard de Notre-Dame du Suc, qu'aidés par l'Esprit-Saint, nous contemplerons notre Eglise, que le Concile nous a présentée dans la constitution « Lumen Gentium ».

- I L'Eglise est vierge comme Marie.
- 2 L'Eglise est mère comme Marie.
- 3 Marie est modèle de l'Eglise dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ. »

Après avoir développé ces trois points, M. le Chanoine Poursines conclut en lisant la prière du Pape Paul VI prononcée au cours de son discours du 21 novembre.

A la communion, nombreux furent ceux qui s'approchèrent de la Sainte Table. Au sortir de la messe, chacun s'égaille à travers la nature pour trouver le lieu favorable au repas de midi.

Dès 14 h 30, la cloche du sanctuaire appelait les pèlerins pour la récitation du chapelet médité que dirigeait M. le Chanoine Vayssières. Suivirent les Vêpres chantées solennellement. Avant le Salut du Saint-Sacrement, ce fut le moment des merci.

Merci de M. le Curé de la Buèges à ses paroissiens pour le beau témoignage de foi donné au lendemain de la fête de Pâques. Merci de M. le Chapelain aux pèlerins de St-Jean et de Montpellier toujours fidèles à ce rendez-vous marial... Merci de M. le Vicaire général Poursines qui se fit l'interprète des directives de Monseigneur l'Evêque.

C'est ensuite le départ. Mais avant de partir, les pèlerins, suivant la tradition, groupés autour de l'autel, saluent par trois fois la Vierge en chantant! Peu à peu la nuit commence à venir, c'est la fin d'un très beau jour... ».

\* \* \*

Anticipées d'un jour, à cause du dimanche, ce fut le SAMEDI 24 AVRII, qu'eurent lieu la procession des « Litanies Majeures » et la messe pour la préservation de la grêle, à l'intention de la paroisse de Brissac. Ce même samedi, Le CAUSSE-de-la-SELLE fut fidèle à son pèlerinage votif. M. l'Abbé Rodier présida les Offices et M. le Chapelain assura le ministère de la Parole. Comme les années précédentes, hommes et jeunes gens se groupèrent nombreux avec les dames et jeunes filles autour de l'harmonium pour assurer les chants et nombreux aussi furent ceux qui s'approchèrent de la Sainte-Table. Réconfortante journée pour cette communauté paroissiale, toute vibrante de piété filiale pour Marie!

Le SAMEDI 1er MAI — en la FÊTE de S. JOSEPH-ARTISAN, GANGES montait au Suc. Il est bien naturel que la paroisse décanale, centre industriel de la région, et assurant le travail

à de nombreux ouvriers, vienne, ce jour-là, à Notre-Dame célébrer religieusement la fête des travailleurs. Formée dès 7 heures, sur la place de l'église de Brissac, la procession gravit les sentiers de la montagne sous la direction de M. le Doyen et de son Vicaire. C'est au chant de la marche de l'Eglise qu'elle fit son entrée, vers 8 heures, dans la basilique resplendissante de lumière. M. le Chanoine Nègre célébra la première messe et M. le Chapelain, après l'Evangile, dégagea le sens de cette journée que nous venons passer auprès des deux grands modèles d'humbles travailleurs que furent, à Nazareth, Marie et Joseph. M. l'Abbé Hubert Vidal chanta la grand'messe et prononça l'homélie. M. le Doyen tint à diriger lui-même la « prière universelle ». Après l'office il donna l'absoute pour tous les défunts de sa paroisse et les victimes du Travail. Sous le regard de la Reine des Cévennes, les Guides, entourant l'autel, eurent une cérémonie de « Promesse » présidée par leur aumônier. Les offices de l'aprèsmidi furent bien suivis et c'est encore en procession, dirigée par M. le Vicaire, que les Gangeois descendirent jusqu'à Brissac en récitant le chapelet et au chant des louanges mariales.

\* \*

Le lendemain: DIMANCHE 2 MAI, les Suménois accouraient nombreux! M. le Chanoine Bascoul assura la messe de 8 h 30 et donna l'homélie sur l'évangile du Bon Pasteur. A 10 h 30, en présence d'une assistance bien plus nombreuse, M. l'Abbé Thomas, curé-doyen de Sumène, célébra la grand'messe. Avant cet office, M. le Chapelain souhaita la bienvenue aux pèlerins et ce fut le Père Bastide, supérieur des Missionnaire diocésains de Mende qui prit la parole après la proclamation de l'Evangile. Habitué à organiser missions et retraites, le prédicateur, en un langage direct et parfois émouvant fit une forte impression sur l'auditoire. L'après-midi, le Père commenta les mystères du Rosaire et donna le sermon des Vêpres. Avant que le T.-S. Sacrement ne bénisse ces heureux pèlerins, M. le Chanoine Bascoul remercia clergé et fidèles et leur donna rendez-vous, pour entourer leur évêque à la cérémonie du 26 Juin qui donnera à leur diocèse un nouveau prêtre.

\* \*

Tout au long du mois de Mai, des groupes en promenade ont tenu à s'arrêter au Suc. Signalons, entre autres, la venue d'un car d'enfants de Castries, sous la conduite de M. l'Abbé E. Gayraud, curé-doyen, le 13 mai. Après avoir célébré la messe, le groupe reprit la route pour le parc de Brissac et le cirque de Navacelles. Le 20 mai, M. l'Abbé Gaussel célébrait à l'autel de notre Madone pour les « heures d'amitié » de Villeneuve-lès-Maguelone. Monsieur l'Abbé Lafont, doyen de St-Hyppolyte-du-Fort est venu consacrer à la Vierge ses quarante premiers communiants en une très pieuse messe d'action de grâce. M. le Chapelain s'est fait un plaisir d'exposer brièvement l'histoire du Suc à ces divers pèlerins de passage dont beaucoup gravissaient la Sérane pour la première fois.

Il appartenait à la paroisse de LA ROQUE de clôturer le mois de Marie. Toujours dynamique, malgré ses quatre-vingts ans, le vénéré Prieur présida la grand'messe et les Vêpres et tint à faire la méditation des mystères du Rosaire. M. le Chapelain fit l'homélie sur la Royauté de Marie et rappela les intentions recommandées par S.S. Paul VI, pour la clôture du mois de Mai : l'Eglise en Concile et la paix du monde. Une assistance très convenable resta pour les Cérémonies du soir et, après quelques mots de remerciement de M. le Chanoine Bascoul aux paroissiens de Laroque et le rappel de quelques souvenirs de son enfance studieuse à Ardouane, sous la direction de M. Cazet, alors en pleine jeunesse et qui chantait dans ses poésies la Vierge du Suc et ses Cévennes natales, M. le Prieur félicita ses compatriotes de savoir garder encore pour les traditions de leurs aïeux respect et fidélité.

Le Chroniqueur.

# Le SAMEDI 26 JUIN, 16 heures, en la BASILIQUE de NOTRE-DAME du SUC

Son Excellence Monseigneur Pierre ROUCÉ Evêque de Nimes

Conférera l'ORDINATION SACERDOTALE, à un jeune paroissien de Cazilhac, destiné à son diocèse.

A cette occasion, la Messe d'Ordination sera CONCÉLÉBRÉE sur la belle table de marbre qu'est le nouvel autel de la Basilique.

Groupant, autour de l'évêque, le nouvel ordonné et cinq ou six autres prêtres tant du Gard que de l'Hérault qui célébreront ensemble et au même autel, cette messe manifestera éloquemment qu'il n'est QU'UN SEUL SACERDOCE : CELUI DU CHRIST!

Les pèlerins de Notre-Dame seront nombreux à vouloir profiter de la grâce qui leur est offerte! Par leur présence et leur ferveur ils manifesteront la religieuse vénération qu'ils ont pour le sacerdoce et ils resserreront avec leurs prêtres et entre eux les liens de fraternité qui doivent les unir sous les regards de leur commune Mère. M. le Chapelain espère que les prêtres de la région cévenole — fidèles pèlerins du Suc — viendront nombreux, du diocèse de Nimes et du diocèse de Montpellier pour imposer les mains au jeune ordonné.

Après la cérémonie religieuse, dans les dépendances du sanctuaire, une réception sera offerte à Monseigneur de Nimes et au jeune prêtre. M. le Chapelain y invite cordialement tous les prêtres présents à l'ordination. Ceux qui pensent participer à ces fraternelles agapes voudront bien en aviser, à l'avance, M. le Chanoine Bascoul à Brissac (Hlt). Il regretterait vivement de ne pouvoir recevoir quelques confrères faute d'avoir été averti. Que chacun comprenne que sur l'aride Sérane, il n'y a pas grand chose d'autre que des cailloux et de la chaleur! Il n'est pas difficile d'envoyer sa carte... Merci!

Préparons-nous spirituellement à l'accueil des grâces du Seigneur et répondons généreusement « présent » à l'appel que nous lance Notre-Dame!

## Nos prochains Pélerinages de l'Été

- Le LUNDI 16 AOUT : En la fête de St ROCH : Pèlerinage de St-MARTIN-de-LONDRES et de VIOLS-le-FORT. Avant ce pèlerinage, M. le Chapelain bénira l'aspic nouveau à la messe qu'il célébrera à 7 h 30.
  - Le DIMANCHE 29 AOUT : Pèlerinage pour LE VIGAN.
- DERNIER LUNDI d'AOUT : 30 AOUT : Pèlerinage de St-BAUZILLE-de-PUTOIS.
- DIMANCHE 5 SEPTEMBRE : Pèlerinage de CAZILHAC et de St-LAURENT-le-MINIER.
- Les MARDI 7 SEPTEMBRE et MERCREDI 8 SEPTEMBRE : Fête de la NATIVITÉ de la VIERGE Seconde fête patronale de la basilique.

Le Mardi 7 Septembre : à partir de 21 heures : VEILLÉE SAINTE et nuit de prières jusqu'au matin du Mercredi 8 Septembre.

Le Mercredi 8 Septembre : offices comme aux jours de pèlerinage.

Avis généraux: A tous les pèlerinages annoncés ci-dessus, sauf indications contraires indiquées en leur temps par la presse locale, les offices — à la basilique du Suc — sont aux heures suivantes: 8 h 30: Messe lue avec chants. — 10 h 30: Grand' messe avec sermon suivie de l'Absoute pour les défunts et de la bénédiction des petits enfants. — 14 h 30: Chapelet médité. — 15 Heures: Chant des Vêpres de la Vierge ou cérémonie mariale, allocution de clôture et Salut du T. S.-Sacrement.

### A TITRE D'EXEMPLE

La cérémonie d'ordination sacerdotale du 26 Juin doit nous faire mieux comprendre la part de la Vierge dans l'éveil et l'épanouissement des vocations. Pour nous y aider nous lirons avec profit le témoignage d'un ancien lycéen et futur missionnaire. Au congrès marial de Liesse, il raconta pourquoi il s'était donné et pourquoi il allait bientôt partir à la conquête des noirs d'Afrique. La raison, dit-il, est bien simple : « C'est la Sainte Vierge qui a tout fait » et il poursuit :

« Je ne la connaissais guère avant mon entrée au collège St-Joseph de Reims, il y a deux ans, mais bien vite dans nos réunions de Congrégation, dans nos « routes », dans nos fêtes, je

l'ai découverte et cela a été la grande joie de ma vie.

« Je ne me doutais pas qu'elle serait si tenace et qu'elle aurait si vite raison de moi. Mais c'est qu'elle a sa manière à elle, la Vierge! Elle ne nous dit pas ses intentions; mais elle vous pose à l'improviste les plus étonnants problèmes: l'amour de Dieu tout seul la pureté toute blanche, la vie toute pour les autres. Le glaive, on le reçoit ainsi en plein cœur...

« Elle ne vous dit rien, mais elle fait ce que le Seigneur faisait vis-à-vis d'elle. Elle ne disait jamais : non. Elle ne vous dit rien mais sa générosité s'impose et vous provoque à la méditation. Elle est comme ces cîmes neigeuses qui vous donnent le vertige

et vous invitent à monter.

« Pourquoi s'est-elle rendue au Temple à trois ans ? Et s'est-elle donnée au Seigneur toute seule ? Pourquoi a-t-elle fait le sacrifice de sa vie, de son bien-être, de son temps, de son Fils ? Et pourquoi nous le présente-t-elle maintenant ce Fils, dans un geste de tendresse et d'appel que je ne puis ne pas comprendre ? Si tu voulais lui faire encore du bien; si tu voulais pour mon Christ-mystique; si tu donnais tout, comme moi j'ai tout donné... Ce sont toutes ces choses qui m'ont tourné la tête et m'ont fait lever les yeux vers le ciel plus haut et qui m'ont communiqué le goût du don total.

« Oh! je ne serais pas sincère si je vous disais que la Sainte Vierge a eu raison de moi du premier coup. Mettez-vous à ma place: laisser là le ciné, la plage, le théâtre et les sorties où l'on s'amuse; cela, tout compte fait, passe encore; ce n'est pas cela qui donne la joie. Lâcher son auto, sa raquette, son fusil, c'est déjà plus malaisé; mais je m'en console en pensant que l'auto, le fusil et la raquette peuvent figurer honnêtement dans l'équipement d'un

missionnaire d'Afrique.

« Mais quitter son petit chez-soi, son petit coin des Ardennes ; faire une croix sur ses réunions d'amis, sur ses pauvres ; quitter surtout sa famille, quand il s'agit d'une famille bien unie comme l'est la mienne et qu'on y a goûté que des joies, briser le cœur de ses parents : voilà le plus dur, le grand coup! Sacrifier son plaisir, passe encore, mais faire pleurer les autres : voilà ce qui a provoqué mes luttes et m'a fait hésiter longtemps.

- « Mais la Vierge a ses manières aussi à elle de panser les plaies vives, de communiquer une force irrésistible, de souffler au cœur hésitant des arguments décisifs... Mes parents, je les ai quittés à trois ans pour me donner au Seigneur... Mon Fils, je l'ai donné pour toi ; il m'en a coûté le martyre et mon sacrifice a valu la rédemption. Que serait-il arrivé au monde si j'avais dit : non! Les tiens ne seront pas abandonnés. Je m'en charge.
- « Ils seront fiers d'avoir préparé à Dieu ce qu'il y a de plus grand au monde : un remplaçant de mon Fils. Et les parents des petits noirs régénérés par le baptême béniront les parents du missionnaire de France.
- « Et bien, depuis que j'ai compris cela, je veux partir. Je puis vous assurer que je pars plein de joie. Les plaisirs, je les abandonne tous entièrement, car j'entrevois maintenant des joies plus belles!
- « ... La joie de faire quelque chose d'utile, de laisser une œuvre qui reste, de donner tout au Seigneur : mon cœur, ma tête, mes forces; d'assurer la relève des missionnaires qui n'ont plus la force physique de faire quelque chose...
- « La joie de faire avancer un peu plus les conquêtes du bon Dieu...
- « La joie de répandre à flots sur les petites têtes crépues l'eau du baptême... de voir des confessionnaux envahis, les églises assiégées, de parler à des âmes neuves, avides de vérité... la joie de mourir à la tâche dans un petit coin de brousse, certain que le Seigneur récompensera à sa manière les sacrifices que je lui aurai consentis, que j'aurai faits pour lui!
- « C'est cette joie que la Sainte Vierge a mise dans mon âme, et j'ai voulu la proclamer à sa gloire! »

Roger RAGUET.

# Dans la grande famille =

### DE NOTRE-DAME

## Nos défunts

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des pèlerins de Notre-Dame du Suc :

Monsieur le Chanoine Philibert CABROL, décédé à Baillarguet. Monsieur Eugène BOSSARD, au service de l'Evêché pendant trente-cinq ans, décédé à Montpellier.

Monsieur André MAURY, décédé à Aniane.

Madame Joséphine VILLA-PLOUHINEC, décédée à Aniane.

Monsieur Félix JOUILLIE, décédé à Aniane.

Monsieur Léon ARNAUD, décédé à Puéchabon.

Mlle Marie-Louise CAIZERGUES, décédée à St-Georges-d'Orques.

Madame Marguerite VEZIÈS, décédée à St-Martin-de-Londres. Monsieur Louis CARDONNET, décédé à St-Martin-de-Londres.

Madame THOMAS, mère de M. le Curé de Montarnaud. Madame Catherine PINZUTTI, décédée à Aniane.

Monsieur Jean BOUIROU, décédé à Aniane.

Madame Joséphine BORRELY, décédée à Vacquières.

Monsieur Etienne MONTEL, décédé à Teyran.

Monsieur Joseph PRIVAT, décédé à St-Bauzille-de-Putois.

Madame Blanche VASSAS, décédée à Montpellier.

Madame Livie LALFOUE Adécédée à Course de la Solle.

Madame Lucie LALÈQUE, décédée à Causse-de-la-Selle. Madame Marguerite VÕISIN, décédée à St-Bauzille-de-Putois.

Monsieur Raoul VACQUIER, décédé à Puéchabon.

Madame Josette CAPINCHI, décédée à Aniane.

Madame CHABAS, décédée à Aniane.

Madame Hélène CALVAS, décédée à St-Martin-de-Londres. Monsieur Adrien ROUSTIT, décédé à St-Martin-de-Londres.

Que Notre-Dame du Suc leur obtienne le repos éternel et console les tamilles en deuil!

## Restauration de la Basilique

Nous avons recu depuis le 25 mars 1965 :

Antibes: Anonyme: 10; Assas: Anonyme: 50; Aniane: Etrennes diverses par Mme Claparède: 37; Protection, Mme Jaoul: 5; Protection, Mme Poursel: 8; Anonyme, débris or et argent; Protection et reconnaissance : J.-J. : 10; Protection et reconnaissance : A. A. 5; Etrennes diverses : 13; Protection : Y. P. : 3; Protection Gelly-Plouhinec : 5; Protection Dominique Blanc : 2; Pour le Tabernacle : 5; Migne: 3; Anonyme: 200; Picardy-Sagnier: 3; Daudet: 3 Anonyme: 5; Etienne Jean: 3; Anonyme: 10; Arre: Catherine Bourrié: 3; Marie Vellas: 1; G. Rouberty: 3; Simone Frontin: 3; Marie Héran : 3; Argelliers : Offrandes diverses : 12; Pour la restauration, L. C. : 10; Béziers : Chanoine Andoque : 10; Brissac : Anonyme: 30; Anonyme: 50; Anonyme: 100; Anonyme: 10; Anonyme: 30; Anonyme: 50; Pour le Tabernacle: Héran: 10; Anonyme: 100; M. J. Caizergues: 25; Georges Causse: 3; Anonyme 10; Famille Rodier: 10; Famille G.V.: 10; Famille E. C.: 100 Anonyme: 50; Famille Metge: 15; Anonyme: 20; M. H. Boudouresques : 50 ; Anonyme : 50 ; Baillarguet : Chanoine Amadou : 10 Le Causse-de-la-Selle : Pour que N.-D. du Suc protège toujours ma famille, Félix Allary: 10; Joseph Allary: 10; Pour le Tabernacle, une alliance en or, Dusfour-Viala; Objets or, anonyme; Bougette Jean: 3; Anonyme: 50; Jean Capmal: 5; En remerciement à N.-D. du Suc, Famille Clavel: 30; Doumergue: 10; Recommandation de la famille Salvy: 10; Louis Viala-Allary: 3; Antoine Coulet: 20; Thérèse Chaptal: 8; Jean Coulet: 10; Coupiac: Anonyme: 10; Claret: Rambier: 8; Cazilhac: Anonyme: 100; En reconnaissance, Rachel Taillefer: 10; Arnaud Roger: 11; Anonyme: 10; Anonyme: 5; Que N.-D. du Suc me conserve la vue, anonyme : 100; Marius Rozier : 10; Famille Pierre Monteil : 20; Corconne : Anonyme : 15; Ganges : Les enfants Perrier-Barral : 5; Pour réussite à un examen : 8; Anonyme: 10; Anonyme: 5; Pour le Tabernacle, M. Laurent: 10; Pour le Tabernacle, L. Coulet : en souvenir des défunts : 20; Grâce obtenue, remerciements: 20; Anonyme: 10; Pour les livres liturgiques: 5; Remerciement, reconnaissance et demande protec-

tion, M. D.: 10; Madame Jourdan: 10; Anonyme: 5; Mme Brissaud: 10; Marguerite Jourdan: 5; Anonyme: 5; Guzargues: Anonyme: 10; Lauret: Anonyme: 30; Montagnac: Mme H. de Rodez-Bénavent : 50 ; Montdardier : J. R. : 8 ; Marthe Boulet : 8 ; Montpellier : Madame Paul : 10 ; Mlle Sicard : 20 ; Anonyme : 50 ; Mohères-Cavailhac: Anonyme: 50; Mas-de-Londres: Boucles d'oreille or, anonyme; Montoulieu: Chaffiol: 5; Montpeyroux: Anonyme: 5; Mauguio: Domergue: 13; Maddres: Jourdan: 8; Vallat: 3; Durand Alexis: 10; Madame Vallat: 10; Marthe Clapier: 3; Anonyme: 10; Anonyme: 5; Anonyme: 8; En reconnaissance: 100; Le Graudu-Roi: Mlle Marie Laget: 30; Le Thor: Mlle Touzel: 50; La Roque : Antonie Jonjon : 5 ; Le Pontet : Demangeot : 10 ; Pompignan : Anonyme: 12; Bringuier: 5; Vve Léon Lombard: 8; Prades-le-Lez: Carrière: 12; Pennautier (Aude): Général Jean Guizard: 100; Revens: Calazel: 3; Sumène: Offrandes diverses par Mlle Edwige Vialla: 48; Pour le tabernacle, Boudon: 5; Pour le Tabernacle: Anonyme: 30; José Durand: 3; Bastide: 2; Anonyme: 10; Mme Puech: 10; La Paroisse: 50; St-André-de-Buèges: Mme Causse: 10; Merci à N.-D. Anonyme: 10; St-Bauzille-de-Putois: Dayrat 5; Boyer L.: 3; Famille R.: 5; Gaston Granier: 50; St-Bresson: Anonyme: 20: Pour les livres liturgiques: 10; St-Jean-de-Buèges: Marius Viala: 20; Pagès: 12; Vve Laurence Viala: 10; M. C.: 5; Pour le Tabernacle : Marie Viala : 5 ; St-Jean-de-Cuculles : Pour le lutrin : Théron Camille : 10 ; Mme Pagès : 10 ; Mme Estève : 8 St-Jean-de-Fos: Sabadel-Portalier: 10; Raymond Durand: 10; Famille Albe: 6; Anonyme: 5; St-Matthieu-de-Tréviers: Brissac 10; St-Martin-de-Londres: Anonyme: 10; Cambon: 10; St-Georges-d'Orques: Offrandes diverses par Mme Pujol: 25; 2 Anonymes de 10; Mme Marie Pujol: 50; St-Martial: Pour le Tabernacle, 2 bagues, 1 alliance, 4 boucles d'oreille en or, Rachel Laporte; 1 clavier argent Anonyme. St-Maurice: Rouch Emilien: 8; Teyran: Offrandes diverses par Mme Barrandon: 60; Valflaunès: Vve Antonin Cabanes: 8 : Vérargues : Père Kérézéan : 15 ; Anonyme : Que N.-D. du Suc nous protège mon fils et moi, objets d'argent et 10.

Daigne Notre-Dame du Suc rendre au centuple ce que nos généreux bienfaiteurs donnent pour la restauration de sa Basilique!

# Reconnaissances, Recommandations et Demandes

Nous avons reçu depuis le 25 mars 1965 :

Aniane: Protection famille Carillon: 10; N.-D. du Suc sait: 2; Arre: Protection d'un soldat: 10; Argelliers: En reconnaissance: 5; Recommandation: 2; Brissac: Demande de grâce: 10; Blandas: Recommandation famille Fabre-Rey: 3; Corconne: Demande guérison petit-fils: 3; Claret: Protection de mon mariet de ma famille-Vedel: 13; Clermont-l'Hérault: Que N.-D. du Suc me soutienne dans mon examen, A. R.: 5; Cazilhac: Que N.-D. du Suc vienne à mon aide: 10; Demande de grâces, anonyme: 10; Castries: La paroisse: 20; Le Causse-de-la-Selle: Recommandation future maman: 3; Recommandation du soldat André Baljou: 3; Recommandation du soldat Robert Gausserand et de sa famille: 8; Ganges: Pour les missions, Jourdan: 10; Guérison deux malades: Paul Maurin: 3

Demande de grâce: 10; N.-D. du Suc protégez ma famille: 5; Recommandation d'un soldat : 10 ; La Vierge sait pourquoi, Elise Ducros: 5: Lattes: Reconnaissance à N.-D. du Suc: 10: Montpellier: Protection, Boscus: 3; Grâce obtenue: 10; Demande de guérison: 10; Montpeyroux: Protection, anonyme: 5; Mas-de-Londres Protection famille, anonyme: 7; Madières: Recommandation anonyme: 3; Demande de grâce, D.C.: 5; N.-D.-de-la-Rouvière: Intentions diverses, Abbé Blanc: 10; Pompignan: N.-D. du Suc, protégez-nous : 5 ; *St-Bauzille-de-Putois* : Protection famille Bresson : 3 ; *Luc*ie Bonnet : 3 ; *St-Christol-les-Alès* : Protection famille Ginestier: 10; St-Martin-de-Londres: Reconnaissance, Prieur: 5; Remerciements à N.-D. du Suc: 5; Pour les vocations: 5; Pour les missions: 5; Cambon: Reconnaissance, M. R.: 10; St-Jean-de-Fos: Recommandation jeune foyer Pourtier: 5; St-Jean-de-Buèges: Pour un examen: 2; Pour un mariage: 2; La Vierge sait pourquoi: 5; Pour un fils à l'armée, anonyme : 5 : Demande de guérison, Anonyme: 10: Ste-Croix-de-Quin: Protection famille F.: 5: St-André-de-Buèges: N.-D. sait pourquoi: 5; St-Bresson: Pour les missions, anonyme: 10; St-Martial: Famille Altier-Ducros: 5; Recommandation examen et persévérance de mon petit-fils séminariste, B. Durand : 5; Recommandation famille Causse-Fesquet: 10; St-Gély-du-Fesc: Remerciements, Rouget: 10; Sylvain Azémard: 5; Quatre enfants voués: 10; Sumène: Pour les vocations, anonyme: 10; Pour les missions du Mali, anonyme : 50 ; Demande de grâce, anonyme : 10 ; Réussite examen, anonyme : 13 ; Pour la guérison de trois malades et la réussite à deux examens : 5 ; Recommandation d'un malade F. D.: 5; Recommandation de trois enfants: 3; Teyran: Recommandation Etienne Montel: 5; Vacquières: Merci à N.-D. du Suc, M. H.: 5 ; Recommandation défunte Joséphine Borrely : 10 ; Valflaunès : Grâce demandée, Albert Nourrit : 8 ; Valleraugue : Demande de grâce: 20: Le Vigan: Guérison d'une jeune fille: 3.

Prions Notre-Dame du Suc à toutes ces intentions!

\* \*

### Enfants voués

Ont été voués à Notre-Dame du Suc et font partie, à perpétuité, de la Confrérie du Saint-Cœur Immaculé depuis le 25 mars 1965 :

Aniane: Dominique Allary: 10; Dominique Blanc: 2; Florence Veneur: 5; Assas: Viviane, Christophe et Laurent Gély: 10; Arre: Laurence Pellecuer: 5; Argelliers: Christophe Cambon: 2; Avignon: Isabelle Casaccoli: 5; Brissac: Régine et Catherine Foppolo: 10; Bourg-St-Andéol: Florence Sauterelle: 5; Canet: Chantal Sabatier: 5; Cognac: Olivier Pouget: 5; Claret: Christophe Barraga et Philippe Jean: 10; Corconne: Brigitte et Chantal Fourcoua 10; Le Causse-de-la-Selle: Joëlle Allary, Véronique Salvy: 5; Chantal Coulet: 5; Serge Coulet: 5; Cazilhac: David Caizergues: 5;

Que Notre-Dame du Suc protège ces enfants qui lui sont consacrés et qu'elle les fasse croître en santé, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes!

4º Indulgence de la Portioncule qui peut être gagnée toties quoties à chaque visite faite à la Basilique N.-D. du Suc, le 2 août ou le dimanche suivant, à condition de réciter à chaque visite six Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife. (Indulgence accordée pour sept ans par la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 17 décembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul.)

#### b) INDULGENCES PARTIELLES :

Une indulgence de 100 jours est accordée toties quoties à tout fidèle qui récitera, devant la Vierge Couronnée N.-D. du Suc: 3 Ave et 3 fois l'invocation « Notre-Dame du Suc, priez pour nous » aux intentions du Souverain Pontife et pour la liberté de l'Eglise (Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier, 14 novembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul).

### PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES PÈLERINS

### I. - MESSE VOTIVE DE LA T.-S. VIERGE :

En vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1953, et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, tout prêtre, en pèlerinage à N.-D. du Suc peut célébrer dans la Basilique, la messe votive de la T.-S. Vierge, conforme au temps liturgique et en se référant aux rubriques générales. Sont exceptés : les jours de fêtes de 1° ou 2° classe, les dimanches, les féries, octaves ou vigiles privilégiées, les vigiles, fêtes ou octaves d'une fête particulière de la Sainte Vierge et tous les jours de Carême (Indult n° 92-953, valable pour cinq ans).

#### II. - POUVOIR D'ENTENDRE LES CONFESSIONS :

Par ordonnance de Monseigneur Jean Duperray, évêque de Montpellier et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, Monseigneur l'Evêque accorde aux prêtres pèlerins les pouvoirs d'entendre les confessions de tous les pèlerins sur le territoire de N.-D. du Suc avec les mêmes facultés dont ils jouissent dans leur diocèse. Tout prêtre qui désirera user de ce pouvoir devra en avertir M. le Chapelain et inscrire son nom et son adresse sur le registre qui lui sera présenté à cet effet.

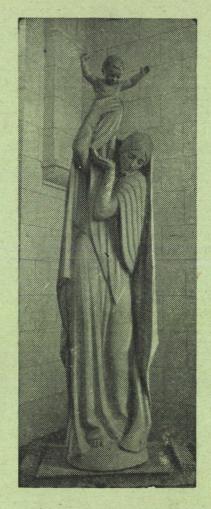
Par ailleurs, M. le Chapelain pourra demander aux prêtres présents la contribution de leur ministère, soit pour les cérémonies, soit pour la distribution de la Sainte Communion, soit pour l'administration du sacrement de Pénitence les jours de grande affluence et suivant les bésoins du pélerinage. (Ordonnance de Mgr Jean Duperray, év. de Montpellier, 8 décembre 1953.)

### QUELQUES AVIS CONCERNANT LASBASILIQUE ET LE PÈLERINAGE

I. — La Confrérie N.-D. du Suc, affiliée à l'Archiconfrérie du Saint et Immacule Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, érigée en la Basilique N.-D. des Victoires à Paris, sous le nº 5.753 en date du 19 janvier 1846, jouit de tous les privilèges et indulgences attachés à cette Archiconfrérie. On peut se faire inscrire par correspondance. Droit d'inscription et de bulletin d'affiliation 0 F. 25.

Les enfants voués font partie de l'Archiconfrérie.

- II. La Basilique possède une chapelle de  $N_{\bullet}$ -D. du Suffrage où sont recommandés les défunts. Un pèlerinage spécial, fixé au 3° samedi d'octobre, est réservé à la prière pour les Morts.
- III. L'Écho de N.-D. du Suc, bulletin trimestriel, est le trait d'union de tous les amis et pèlerins de Notre-Dame du Suc. Il donne des nouvelles du Sanctuaire et du Pèlerinage (abonnement annue : 2 F).
- IV. M. le Chapelain étant chargé d'un double service paroissial, prière de l'avertir, au moins dix jours à l'avance, pour l'organisation de journées ou pèlerinages. Il est toujours prudent de passer au presbytère de Brissac pour demander la clef de la Basilique en dehors des jours de pèlerinage, surtout si quelque prêtre veut y célébrer la sainte Messe.
- V. Les dépenses d'aménagement et d'embellissement étant considérables, prière de réserver vos achats de cierges, objets de piété, souvenirs... pour le Magasin de la Basilique qui est le seul à vendre au profit du pèlerinage... Merci!
- VI. Adressez toute correspondance concernant le pèlerinage à M. le chanoine Noël Bascoul, à Brissac (Hérault). Pour les envois de fonds, utilisez de préférence le C.C.P. Noël Bascoul à Brissac, Nº 191-14 Montpellier, en indiquant sur le taion l'affectation désirée (Messe, offrande, Confrérie, Echo, etc...).



Puisse le geste de Marie
« ÉVEILLEUSE des VOCATIONS »
inspirer à de nombreuses Mères
la Volonté d'offrir leur enfant au Service du Seigneur!